



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'Ecole et PEGC
Section des Hauts-de-Seine
Fédération Syndicale Unitaire

Nanterre, le lundi 15 janvier 2017

SNUipp-FSU 92
Charlotte BOEUF
Elisa RADUCANU
Secrétaires générales

Monsieur WUILLAMIER
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
Centre administratif départemental
167/177 av Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Objet : Consigne syndicale d'arrêt des APC

Monsieur le Directeur Académique,

Plusieurs collègues du département nous ont alertés du courrier qu'ils ont reçu de votre part ainsi que de pressions de quelques IEN sur la mise en œuvre de la consigne syndicale de l'arrêt des APC.

Sans entrer dans le débat de fond sur les raisons de cette consigne et le besoin des enseignants de retrouver du temps pour accomplir sereinement leur mission, nous tenions à vous rappeler que le temps de travail des enseignants est actuellement en discussion au ministère. Deux rendez-vous entre notre organisation syndicale et la ministre ont déjà eu lieu. La ministre a reconnu que le temps de travail des enseignants du premier degré souffrait d'un manque de contours et d'un manque de reconnaissance, et qu'elle était prête à entendre les arguments. Elle a aussi annoncé qu'elle ne souhaitait pas qu'une pression soit exercée sur les enseignants dans l'immédiat, tant que les discussions seraient toujours en cours.

Dans ce contexte-là, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, de ne pas envoyer de courrier aux enseignants du département et d'attendre la fin des discussions.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement profond au service public d'Education.

Elisa RADUCANU et Charlotte Boeuf, co-secrétaires générales du SNUipp-FSU92